

Mise à disposition de bennes de collecte pour sapins

Comme les années précédentes, la Ville de Dunkerque et la Communauté urbaine s'associent pour faciliter le débarras des sapins de Noël des foyers dunkerquois à la suite des fêtes de fin d'année.

A cet effet, 3 sites vont être équipés chacun de 2 bennes de collecte, l'une dédiée aux déchets verts pour les sapins naturels, l'autre dédiée aux sapins floqués ou artificiels. Les habitants pourront venir y déposer gratuitement leurs sapins naturels ou artificiels.

Ces bennes sont mises à disposition jusqu'au 14 janvier prochain et seront positionnées :

- dans le parc Malo, à Malo;
- dans le parc Coquelle, à Rosendaël;
- sur le site du centre technique municipal, rue de Cahors, à Petite-Synthe.

Les sapins naturels déposés seront ensuite valorisés au centre de valorisation énergétique de la Communauté urbaine.

CONTACTS

Lorrie Gourdin — Coordinatrice des relations presse

Ville de Dunkerque

06 07 10 92 69 · [lorrie.gourdin@cud.fr](mailto:lorrie.gourdin@ cud.fr)

Eric Angelica — Directeur de la communication

Ville de Dunkerque

06 08 76 93 95 · [eric.angelica@cud.fr](mailto:eric.angelica@ cud.fr)

Thomas Roussez — Directeur opérationnel de la communication

Ville de Dunkerque

03 28 26 26 39 · [thomas.roussez@cud.fr](mailto:thomas.roussez@ cud.fr)